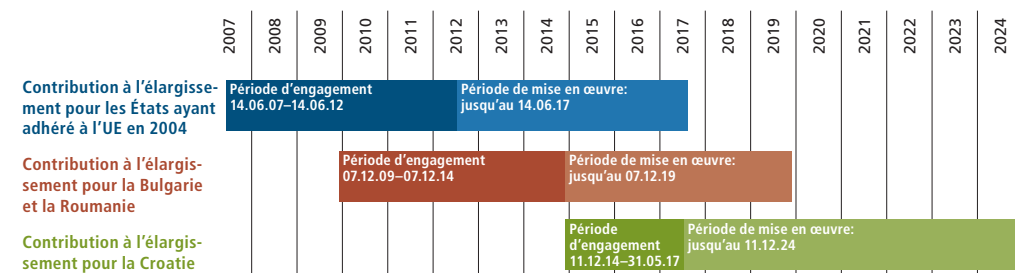


Calendrier de la contribution à l'élargissement



Pourquoi ?

La contribution suisse à l'élargissement...

- ... soutient l'élargissement de l'UE, qui constitue un pas important vers davantage de sécurité, de stabilité et de prospérité sur le continent européen ;
- ... encourage le développement économique et social des États membres ayant adhéré à l'UE depuis 2004 et contribue ainsi à réduire les inégalités au sein de l'UE ;
- ... est l'expression de la solidarité suisse ;
- ... consolide les relations de la Suisse avec l'UE, son principal partenaire politique et économique ;
- ... renforce les relations bilatérales entre la Suisse et les États membres ayant adhéré à l'UE depuis 2004 ;
- ... augmente les chances des entreprises suisses d'accéder à de nouvelles opportunités ;
- ... favorise la protection de l'environnement et du climat ;
- ... crée et soutient des partenariats consultatifs et institutionnels entre la Suisse et les États partenaires.

Contribution suisse à l'élargissement : faits et chiffres

Plus de **100 millions de personnes** vivent dans les treize États membres ayant adhéré à l'UE depuis 2004. C'est le cinquième de la population de l'UE.

La contribution de la Suisse à l'atténuation des inégalités économiques et sociales dans l'UE s'élève à **1,302 milliard de francs**.

En tout, la contribution à l'élargissement encourage quelque **300 projets**.

En Hongrie, en Pologne, en Slovaquie et en République tchèque, plus de **40 %** du budget pour les projets bénéficient aux **régions structurellement faibles**.

Dans les treize États partenaires, près d'**un jeune sur quatre** âgé de 15 à 24 ans **n'a pas de travail**.

Le **pouvoir d'achat** moyen dans les treize États partenaires est légèrement supérieur à **40 % du pouvoir d'achat en Suisse**.

La contribution suisse à l'élargissement correspond à environ **0,8 % des prestations de l'UE** destinées à la cohésion dans les treize États membres ayant adhéré à l'UE depuis 2004.

Les **États partenaires** financent en règle générale au moins **15 % du coût des projets**.



La contribution suisse à l'élargissement

Contribution de la Suisse à l'atténuation des inégalités économiques et sociales dans l'Union européenne élargie

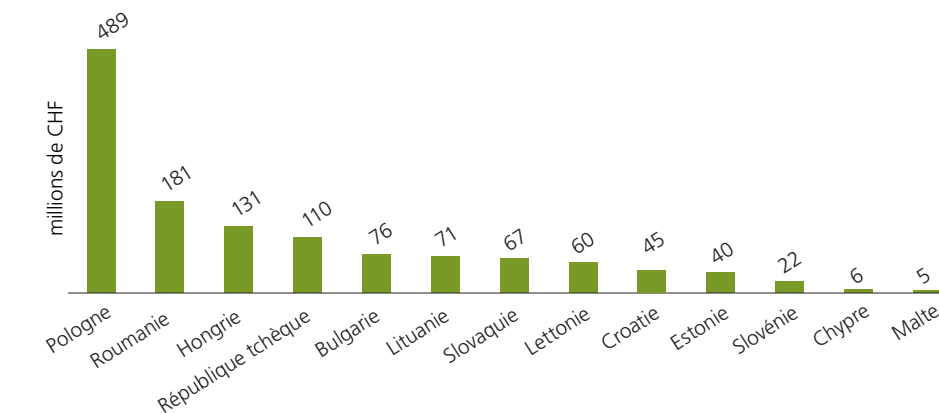
Quoi ?

En novembre 2006, le peuple suisse a adopté la loi fédérale sur la coopération avec les États d'Europe de l'Est, montrant ainsi son intention de participer financièrement à l'atténuation des disparités économiques et sociales dans l'UE. La loi fédérale sur la coopération avec les États d'Europe de l'Est, qui constitue la base légale de la contribution à l'élargissement, reste applicable



jusqu'à fin mai 2017. Le Conseil fédéral a engagé, fin 2014, les travaux nécessaires à la prolongation de sa durée de validité.

Répartition géographique de la contribution à l'élargissement



Qui ?

En juin 2007, le Parlement a approuvé un crédit-cadre d'un milliard de francs en faveur des dix États qui ont adhéré à l'UE en 2004. En décembre 2009, il a adopté un deuxième crédit-cadre de 257 millions de francs en faveur de la Bulgarie et de la Roumanie, membres de l'UE depuis 2007. Il a en outre approuvé, en décembre 2014, un montant supplémentaire de 45 millions de francs en faveur de la Croatie, devenue membre de l'UE en 2013.

- La ventilation de la contribution à l'élargissement entre les treize États partenaires correspond à une clé de répartition définie par le poids démographique et le revenu par habitant.

- La Suisse a conclu un accord-cadre avec chacun des pays partenaires. Elle choisit de manière autonome les projets qu'elle entend financer et s'accorde directement avec les pays partenaires à leur sujet.
- La Direction du développement et de la coopération (DDC) et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), de même que leurs bureaux communs à Varsovie, à Riga, à Prague, à Budapest, à Bratislava, à Sofia et à Bucarest suivent la mise en œuvre de la contribution.

Autres informations et contacts

www.contribution-elergissement.admin.ch

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Secteur Contribution à l'élargissement/Cohésion
Holzikofenweg 36
3003 Berne
Tél. +41 58 462 78 24
swiss-contribution@seco.admin.ch

Direction du développement et de la coopération DDC

Division des Nouveaux États membres de l'UE (NEM)
Freiburgstrasse 130
3003 Berne
Tél. +41 58 462 68 46
swiss-contribution@eda.admin.ch

Photos : © DDC / SECO / Stefan Salzmann
Mars 2015



Comment ?

La contribution à l'élargissement contribue à l'atténuation des disparités économiques et sociales au sein de l'UE. Dans ce but, chaque projet s'inscrit dans l'un des cinq objectifs prioritaires suivants :



Favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail

Environ 25 % du budget total

Les petites et moyennes entreprises (PME) sont les principaux moteurs de la croissance économique et de l'emploi. La recherche est une base importante pour l'innovation, qui marque durablement le développement économique d'un pays. La Suisse contribue à :

- faciliter l'accès des PME aux possibilités de financement
- favoriser le tourisme, la responsabilité sociale et la commercialisation de produits locaux
- promouvoir les exportations et le commerce
- mieux réguler le secteur financier
- soutenir les bourses et les partenariats de recherche



Microcrédits pour lutter contre le chômage en Lettonie

La Lettonie a été frappée de plein fouet par la crise économique et financière mondiale. En 2010, le taux de chômage s'y est élevé à près de 20 %. Pour contrer cette évolution, la Suisse soutient un programme de microcrédits en Lettonie. Elle facilite ainsi les investissements et la création d'entreprises ainsi que, par conséquent, le développement entrepreneurial et économique de la Lettonie. Grâce à l'octroi d'un bon millier de microcrédits, 2500 emplois sont préservés ou créés. Contribution de la Suisse: 7,9 millions de CHF

Accroître la sécurité sociale

Environ 15 % du budget total

Un bon accès à des soins médicaux modernes et la possibilité de bénéficier de prestations sociales judicieuses et modernes contribuent à la santé de la population. La prévention a un rôle majeur à jouer. La Suisse contribue à :

- moderniser les hôpitaux et les centres sanitaires
- encourager l'aide à domicile et l'accès aux réseaux de soins
- lancer des campagnes de prévention
- améliorer la qualité de vie dans les homes et les centres communautaires
- moderniser diverses prestations sociales telles que les transports scolaires publics ou les services de sauvetage

Soutien de la population rom en Slovaquie

Ce projet soutient l'intégration sociale et économique de la population rom, souvent marginalisée, à l'est de la Slovaquie. Sept centres communautaires seront rénovés et trois autres nouvellement construits. Ces centres proposent à 12 000 Roms des formations scolaires et professionnelles, ainsi que des conseils dans le domaine de la santé. Le projet améliore par ce biais les chances des Roms sur le marché du travail. Contribution de la Suisse: 1,4 million de CHF



Amélioration de la surveillance de la frontière en Pologne

Depuis l'adhésion de la Pologne à l'UE, les exigences en matière de contrôles à la frontière du pays ont considérablement augmenté depuis 2004. La Suisse soutient la modernisation et le développement d'un poste-frontière tout en finançant des mesures de formation et de formation continue destinées aux gardes-frontières polonais. Le projet prévoit en outre des échanges techniques entre l'Administration fédérale des douanes et ses homologues polonais. Contribution de la Suisse: 15,9 millions de CHF

Approvisionnement en eau potable en Hongrie

En Hongrie, une partie des infrastructures d'approvisionnement en eau date de 50 ou 60 ans et est en mauvais état. Grâce à la contribution à l'élargissement, la Hongrie peut assainir 100 km de conduites et en poser 40 nouveaux. Les canalisations en amiante seront remplacées par de nouvelles en plastique. Comme moins de conduites éclateront, les coûts d'entretien diminueront. La qualité de l'eau sera meilleure pour 200 000 habitantes et habitants. Contribution de la Suisse: 24,9 millions de CHF



Accroître la sécurité publique

Environ 10 % du budget total

Des frontières extérieures sûres et modernes, de même qu'un système judiciaire transparent et efficace, sont des éléments centraux de tout Etat démocratique moderne. La Suisse contribue à :

- moderniser le système judiciaire
- sécuriser les frontières de l'Espace Schengen
- améliorer la sécurité des transports
- lutter contre la corruption et la criminalité organisée
- maîtriser, voire empêcher, des catastrophes naturelles telles que des inondations

Protéger l'environnement

Environ 40 % du budget total

Parés pour l'avenir – la mise en place d'infrastructures dans les domaines de l'eau, de l'élimination des déchets, de l'énergie et des transports publics est une condition au développement durable. La Suisse contribue à :

- développer les transports publics
- améliorer l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées
- encourager les énergies renouvelables et assainir les bâtiments pour les rendre efficaces sur le plan énergétique
- équiper les stations de surveillance de l'environnement avec des appareils modernes
- éliminer correctement les déchets toxiques et assainir les terrains industriels contaminés
- préserver la diversité biologique et la nature, et sensibiliser la population à la durabilité

Renforcer la société civile

Environ 10 % du budget total

La société civile contribue pour une bonne part au développement d'un pays. Les organisations non gouvernementales et les associations permettent au peuple de s'exprimer et favorisent l'essor des régions dans des domaines très variés tels que la santé, l'environnement ou la culture. La Suisse contribue à :

- soutenir des organisations non-gouvernementales et favoriser leur développement
- encourager et développer les partenariats avec des institutions suisses sur un mode bilatéral

